



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DU REFERE DU 16 JUIN 2022

Président : Mr ADAMOU ABDOU ADAM

Greffière : Mme BEIDOU AWA BOUBACAR

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
REFERE ORDINAIRE				
AFFAIRES DU JOUR :				
1	55/2022	-ABDOULAYE YALONI MASSOUD Assisté de SCPA-LBTI ET PARTNERS	-ORABANK -ECOBANK -BAGRI -SONIBANK	RENOI : DATE : 23/06/22 POUR LES PARTIES
2	132/2022	-SOCIETE ALMOUTAKHADIMA Assistée de SCPA-LBTI ET PARTNERS	-MBS-WEND RABO -BSIC	RENOI : DATE : 23/06/22 POUR LES PARTIES
3	144/22	- SOCIETE ALMOUTAKHADIMA Assistée de SCPA-LBTI ET PARTNERS	-MBS-WEND RABO -BSIC	RENOI : DATE : 23/06/22 POUR LES PARTIES





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



REFERE VIDE (01)				
1	108/2022	- BANQUE ISLAMIQUE DU NIGER SA Assistée de Me MOUNGAI GANAO	- HABIBOULAYE DJIBO SEINI	LE TRIBUNAL ; -Ordonne l'expulsion de habiboulaye Seini Djibo et celle de tous occupants de son chef de l'immeuble du lotissement zone d'équipement ilot 5859 parcelle D objet du titre foncier N°43717 sous astreinte de 100.000 FCFA par jour de retard ; -Ordonne l'exécution provisoire sans caution sur minute et avant enregistrement de la présente décision ; -Condamne Habiboulaye Djibo Seini aux dépens.
REFERE Prorogé (01)				
1		-MOUSSA HOUDOU YOUNOUSSA ET SOCIETE DOTCHO SARL	-BOHARI MAMANE ET BIN	PROROGÉ AU 23/06/22



Arrêté le présent rôle à 05 Dossiers
Fait à Niamey, le jeudi 16 JUIN 2022
Le Greffier en chef